

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DU PLAN D'EAU DU FRIOUL 13007 MARSEILLE

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

La Métropole Aix-Marseille Provence organise une concertation préalable sur le projet de renforcement de la protection du plan d'eau du Frioul.

Une réunion publique de lancement de la concertation préalable est organisée le jeudi 23 juin 2022 à 16h30 au Pharo.

La concertation comprend également 3 expositions permanentes de présentation de l'opération qui se dérouleront du jeudi 23 juin 2022 au jeudi 4 août 2022 Inclus

- **Au siège de la Métropole AIX-MARSEILLE PROVENCE**

Le Pharo – 58, boulevard Charles Livon – 13007 Marseille
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

- **En Mairie des 1er et 7ème arrondissements**

61, La Canebière - 13001 MARSEILLE
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h10 et de 13h10 à 16h30

- **A la Capitainerie du FRIOUL**

Quai Berry - 13007 MARSEILLE
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Pour s'informer sur le projet, différents documents (dépliant d'information, panneaux de présentation du projet) seront disponibles sur les lieux d'exposition et mis en ligne sur internet à l'adresse suivante :

www.registre-numerique.fr/travaux-digue-frioul

Pour donner son avis sur le projet, des registres seront à la disposition du public sur les lieux d'exposition, et sur internet à l'adresse suivante :

www.registre-numerique.fr/travaux-digue-frioul



Le présent avis sera publié sur le site internet de la Métropole :

www.marseillechange.fr